

Lien social et Politiques

Exigences bibliographiques

Après que son manuscrit ait été accepté suite au dépôt initial, l'auteur-e est invité-e à mettre en forme ses références bibliographiques et sa bibliographie selon les exigences de la revue. Pour ce faire, la Revue recommande fortement d'utiliser le style « Lien social et Politiques » dans [ENDNOTE](#) ou [ZOTERO](#). Autrement, elle/il doit respecter l'ensemble des indications suivantes :

- Les **références bibliographiques**, intégrées au texte, comprennent le nom de famille de l'auteur, l'année de publication et le(s) numéro(s) de page. Si la référence présente plus de 3 auteurs, seul le nom de famille du premier auteur doit apparaître ainsi que l'abréviation « *et al.* », en italique.

Exemples :

(Martin, 1996 : 33)

(Dufour et Hurtubise, 2004a : 67)

(Quéniart, Martin et Hurtubise, 2005 : 92-93)

(Martin *et al.*, 2002 : 44-73)

- La **bibliographie** est une bibliographie intégrée : tous les types de documents sont donc rassemblés dans une seule liste. Elle suit l'ordre alphabétique des auteurs et **respecte rigoureusement les règles** qui suivent, surtout l'ordre des noms et prénoms ainsi que les règles de ponctuation. Il faut inclure toutes les informations, incluant le lieu de publication, le nom de la maison d'édition ou de l'éditeur et les pages, s'il y a lieu.
 - Dans la bibliographie, comme dans les références, tous **les prénoms s'écrivent au long** et seule la première lettre des noms de famille d'auteur est en majuscule (mettre les *accents*, s'il y a lieu) (ex : Thériault).
 - Le nom précède le prénom (ou les initiales) **uniquement pour le premier** auteur mentionné dans une entrée de la bibliographie.
 - S'il y a lieu, la version de l'édition en question (ex : 2^e édition) se place après le titre.
 - S'il y a lieu, le nom de la collection (qui apparaît entre guillemets français) et le numéro d'une série peuvent être indiqués à la suite du nom de l'éditeur.
 - Une **mise en retrait** est exigée dès la deuxième ligne de chaque mention bibliographique.

Exemples

- **LIVRE.** Nom de l'auteur, prénom. Année de publication. Titre de l'ouvrage (en italiques). N^o édition (s'il y a lieu). Lieu de publication, nom de l'éditeur.

Exemples :

Castel, Robert. 1995. *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. 2^e édition. Paris, Fayard.

Streeck, Wolfgang et Kathleen Thelen. 2005. *Beyond Continuity : Explorations in the Dynamics of Advanced Political Economies*. Oxford, Oxford University Press.

- **ARTICLE DE REVUE.** Nom de l'auteur, prénom. Année de publication. Titre de l'article (entre guillemets français), titre de la revue (en italiques), volume de la revue, numéro de la revue, mois ou saison de parution : numéro de la première et de la dernière page de l'article.

Exemples :

Noël, Alain. 1996. « Vers un nouvel État-providence ? Enjeux démocratiques », *Politique et Sociétés*, 30 : 4-11.

Wilson, Kathleen, Michael Jerrett et John Eyles. 2001. « Testing relationships among determinants of health, health policy, and self-assessed health status in Quebec », *International Journal of Health Services*, 31, 1 : 67-89.

- **ARTICLE DANS UN LIVRE COLLECTIF.** Nom de l'auteur, prénom. Année de publication. Titre de l'article (entre guillemets français), préposition « dans », prénom et nom du responsable de la publication suivi de la mention appropriée entre parenthèses (dir., coord.). Titre de l'ouvrage (en italiques). N° édition (s'il y a lieu). Lieu de publication, nom de l'éditeur : numéro de la première et de la dernière page de l'article.

Exemples :

Pochet, Philippe. 2004. « Belgium : Monetary Integration and Precarious Federalism », dans Andrew Martin et George Ross (dir.). *Euros and Europeans : Monetary Integration and the European Model of Society*. Cambridge, Cambridge University Press : 201-225.

Bué, Nicolas, Fabien Desage et Laurent Matejko. 2004 b. « L'intercommunalité sans le citoyen. Les dimensions structurelles d'une moins-value démocratique », dans Rémy Le Saout et François Madoré (dir.). *Les effets de l'intercommunalité*. Rennes, Presses universitaires de Rennes : 39-58.

- **RAPPORTS, CONFÉRENCES.** Il existe plusieurs types de documents de ce genre. En voici quelques exemples répertoriant des cas particuliers.

Exemples :

Rapport dans un document officiel : Jadot, Michel. 1999. « Question sociale, problèmes de société : réponses d'hier et d'aujourd'hui », dans Ministère fédéral de l'emploi et du travail. *La politique fédérale de l'emploi. Rapport d'évaluation 1998*. Bruxelles, ministère fédéral de l'Emploi et du Travail : 13-37.

Rapport de recherche : Bessin, Marc et Marie-Hélène Lechien. 2000. *Soignants et malades incarcérés. Conditions, pratiques et usages des soins en prison*. Rapport de recherche. Paris, EHESS.

Document officiel : Haut Comité consultatif de la population et de la famille. 1962. *Rapport de la Commission d'étude des problèmes de la vieillesse, présidée par Pierre Laroque*. Paris, La Documentation française.

Document officiel : Nouveau-Brunswick. 2005. *Canada-New Brunswick Labour Market Agreement for Persons with Disabilities 2005-2006 Annual Plan*. Fredericton, ministère des Services familiaux et communautaires.

Communication de colloque : Desage, Fabien. 2006. « Faut-il que rien ne change pour que les institutions intercommunales changent ? Portée et limites des théories néo-institutionnalistes dans les processus d'institutionnalisation de la communauté urbaine de Lille », Communication aux journées d'étude de l'Association française de science politique : *les politiques publiques à l'épreuve de l'action territoriale*. Grenoble, 15-16 juin 2006. <www.pacte.cnrs.fr/Seminaires/06-06-15et16.htm>.

Acte de colloque : Fontan, Jean-Marc, Benoit Lévesque et Juan Luis Klein. 2003. *Rendez-vous Montréal 2002*. Actes de colloque. Montréal, ARUQ-ÉS/Université du Québec à Montréal, T - 02-2003.

- **DOCUMENT ÉLECTRONIQUE**

Exemples :

Ministres responsables des services sociaux. 1998. *À l'unisson : une approche canadienne concernant les personnes handicapées*. <http://www.socialunion.ca/pwd/unison/unison_f.html>. Page consultée le 15 février 2016.

Canada. 1999. *Un cadre visant à améliorer l'union sociale pour les Canadiens : entente entre le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux*. <http://www.socialunion.ca/news/020499_f.html>. Page consultée le 8 novembre 2015.

- **RÉFÉRENCES MULTIPLES AU MÊME AUTEUR ET DE LA MÊME ANNÉE**

Exemples :

Fassin, Didier. 1998a. « Les politiques de la médicalisation », dans Pierre AÏACH et Daniel Delanoë. *L'ère de la médicalisation*. Paris, Éditions Economica : 1-14.

Fassin, Didier. 1998 b. « Politique des corps et gouvernement des villes. La production locale de santé publique », dans Didier Fassin (dir.). *Les figures urbaines de la santé publique*. Paris, La Découverte : 7-46.